

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018/2019
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 04/10/2018

Présidence : Mme LEBLOND Marie
Secrétariat : Mme CHENESSEAU Karine

Membres présents : 17 Avec voix délibérative : 16

Personnel de direction :

Mme LEBLOND, Principale
M. Régis DANGREMONT, Principal Adjoint
Mme Sophie FOREST, Gestionnaire

Professeurs :

M. Emmanuel PERRET
Mme Elodie AUZANNE
M. Benoît PLOQUIN
Mme Karine CHENESSEAU

Parents :

Mme PELTIER
Mme BOUFFLERS
Mme HERSARD
Mme MICHELLI
M. Nicolas MARTIN

Elèves :

Melle Louna PINSON

Personnalités qualifiées :

M. Philippe CHAUZAIN, Commune de Baugé-en-Anjou
M. Jérôme PINSON Communauté de communes de Baugeois Vallée
Mme Marie-Pierre MARTIN

Membres invités : NB : sans voix délibérative

Mme Martine DUARTE, Agent comptable

Membres absents excusés :

M. Philippe CHALOPIN, Conseiller Général et Maire de Baugé-en-Anjou
Mme Julia BUNING, professeur

Parents : Mme TEXIER HUCHON Sonia

Membres absents :

Mme Sophie BRIAND-BOUCHER, professeur
Melle Esther BIZOT, élève

Le quorum étant atteint , la séance est ouverte à 18H07.
Mme CHENESSEAU est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de la séance du

2. Organisation scolaire :

- Bilan de rentrée
- Rappel du tableau de répartition des IMP
- Révision du PPMS « risques majeurs » et « attentats-intrusions ».
- Mise en service de la classe mobile informatique
- Mise en place du Conseil de Vie collégienne (composition – élection et désignation)

3. Affaires financières :

- Utilisation de la subvention de la municipalité « récompense scolaire ».
- Bilan financier des séjours et échanges 2017-2018
- Tarifs 2018-2019
- Conventions et contrats
- DBM pour vote
- DBM pour information

4. Questions diverses

Pas de question diverse

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

1) Approbation ordre du jour

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Votants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

2) Approbation du PV de la séance du 25 juin 2018

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 25 juin 2018.

Votants : 15
Pour : 15
Abstention : 0
Contre : 0

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1) Bilan de rentrée

6èmes, 127 élèves, 5 classes
5èmes, 95 élèves, 4 classes
4èmes, 103 élèves, 4 classes
3èmes, 92 élèves, 4 classes
Au total, 429 élèves dont 382 demi-pensionnaires.

Tous les personnels ont été nommés. Madame la principale souligne un climat serein.

Une assistante d'éducation a démissionné et a été remplacée.

On rencontre des difficultés à recruter deux personnes en service civique en raison des distances et de la faible rémunération. Toutefois, un recrutement est en bonne voie et le second est en cours.

2) Rappel du tableau de répartition des IMP

Rappel du tableau voté en juin. Il sera affiné en conseil pédagogique pour attribuer des noms sur les missions et distribuer les 0,5 IMP restantes.

3) Révision du PPMS « risques majeurs » et « attentats-intrusions ».

Nécessité de rédiger 2 PPMS distincts, risques majeurs et attentats intrusions.

Or au collège, il n'y a pas de PPMS attentats intrusions et le PPMS « risques majeurs » est à mettre en conformité avec la législation.

Une commission issue du conseil pédagogique va y réfléchir. Des parents y seront conviés. Pour l'instant, on effectue une mise aux normes des « risques majeurs » et on élabore celui pour les « attentats intrusions ».

Un exercice est à faire avant le 15 novembre 2018.

4) Mise en service de la classe mobile informatique

Mise en place de 16 ordinateurs portables et d'un meuble de transport équipé d'une borne wifi et d'un logiciel de supervision professeur. Il y a un système de réservation de cette classe mobile via Pronote. L'intérêt de ce système est la souplesse : usage sans changer de salle. Une formation a été effectuée auprès des enseignants. Les salles Info, Classe Mobile, Techno 1 et 2 sont également pourvues de postes informatiques.

5) Mise en place du Conseil de Vie collégienne (composition – élection et désignation)

Composition :

- 1 président (Chef d'établissement)
- Des élèves (2 par niveau + 1 de la classe ULIS)
- au moins 2 représentants des personnels dont 1 professeur sur la base du volontariat (Mme Marquet est volontaire)
- au moins 1 parent sur la base du volontariat (6 actuellement volontaires).

Le Principal Adjoint rappelle la nécessité d'équilibre entre le nombre d'adultes et les collégiens pour leur laisser la liberté d'expression.

En raison des transports scolaires, les conseils auront lieu sur le temps du midi, à raison d'un par trimestre.

18h30 arrivée de Mme MARTIN Marie-Pierre, « personnalité qualifiée »

Le mode de fonctionnement sera discuté lors de la première séance du CVC et mis en délibération au prochain conseil d'administration.

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration adopte la composition du conseil de vie collégienne et le mode de désignation de ses membres.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

III. **AFFAIRES FINANCIERES**

1) **Utilisation de la subvention de la municipalité « récompenses scolaires » : 3 144,50€**

Voir doc.

2) **Bilan financier des séjours et échange 2017/2018**

2.1 Voyage Angleterre / Pays de Galles

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte le bilan financier du voyage scolaire en Angleterre / Pays de Galles organisé du 10 au 15 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration donne son accord à l'utilisation de 1503 € de reliquats de la subvention de la Commune de Baugé en Anjou pour le voyage scolaire en Angleterre / Pays de Galles organisé du 10 au 15 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

Les subventions étaient arrivées après le budget des voyages il y a quelques années et n'avaient donc pas été utilisées.

2.2 Voyage en Espagne

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte le bilan financier du voyage scolaire en Espagne organisé du 10 au 16 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration donne son accord à l'utilisation de 1909 € de reliquats de la subvention de la Commune de Baugé en Anjou pour le voyage scolaire en Espagne organisé du 10 au 16 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

2.3 Echange franco-allemand

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration adopte le bilan financier de l'échange franco-allemand organisé du 17 au 26 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration donne son accord à l'utilisation de 643,57€ € de reliquats de la subvention de la Commune de Baugé en Anjou pour financer une partie du voyage à Nantes lors de l'échange organisé du 17 au 26 juin 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

2.4 Séjour UNSS à La Flèche

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration adopte le bilan financier du séjour UNSS organisé à La Flèche du 2 au 5 juillet 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration donne son accord à l'utilisation de 291,42 € de reliquats de la subvention de la Commune de Baugé en Anjou pour le séjour UNSS à La Flèche, organisé du 2 au 5 juillet 2018.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

3) Tarifs 2018/2019

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration adopte les tarifs proposés pour 2018-2019.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

4) Conventions et contrats

4.1 Précisions sur la Convention TIPI avec la DGFIP de Maine et Loire

DELIBERATION N°13

Le conseil d'administration autorise les encaissements des recettes par carte bancaire, ainsi que le règlement des commissions afférentes.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

4.2 Convention Printemps théâtraux 2019 avec l'Association EnJeu

DELIBERATION N°14

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention Printemps théâtraux 2019.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

5) DBM pour vote

DELIBERATION N°15

Le conseil d'administration accorde l'admission en non valeur pour 2 familles débitrices insolvables.

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°16

Le conseil d'administration autorise le virement entre le service pédagogique et le service des opérations en capital d'un montant de 4700 € (classe mobile).

Votants : 16
Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

6) DBM pour information

Ouvertures de lignes de crédits :

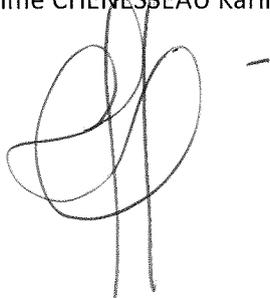
- 1 347,20€ pour la subvention des manuels scolaires (DM n°5)
- 3 700,52€ pour la subvention du fonds social (DM n°3)

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h12.

La secrétaire de séance
Mme CHENESSEAU Karine



La Présidente
Mme LEBLOND Marie

